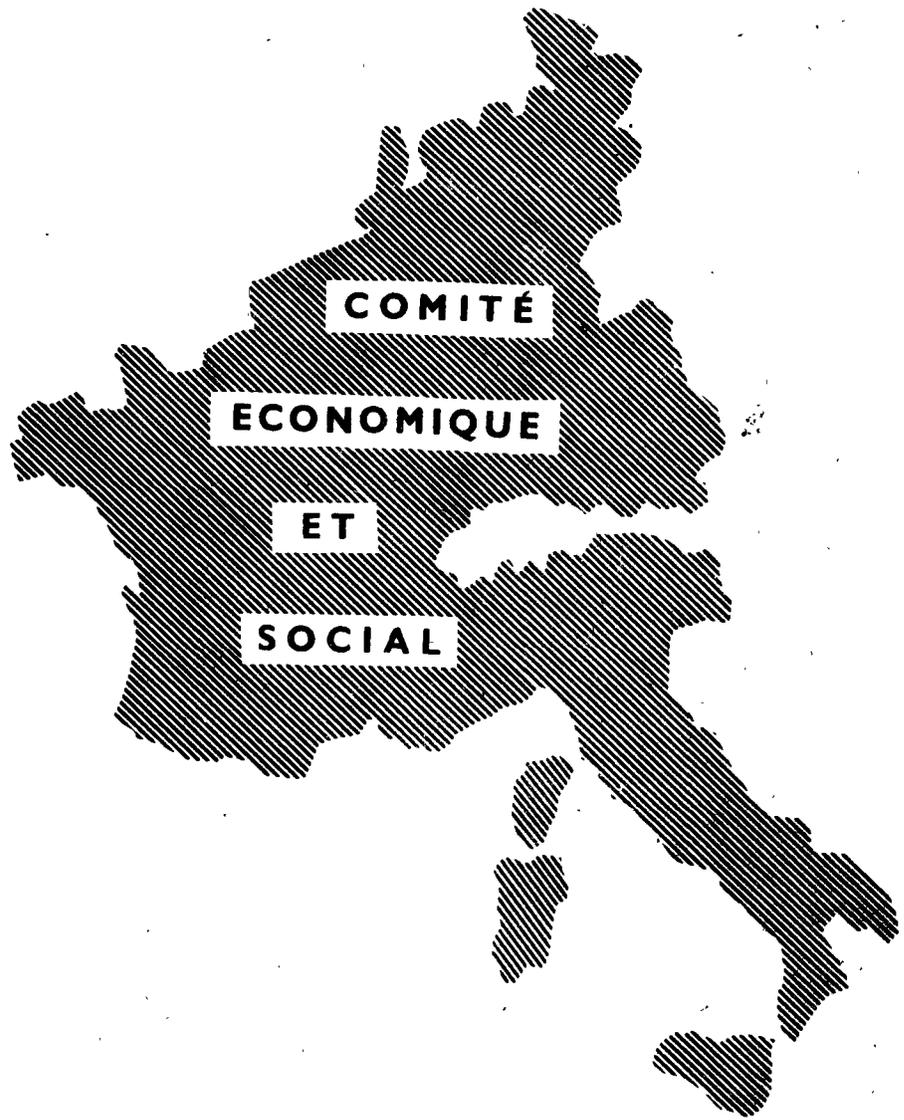


COMMUNAUTÉ
EUROPÉENNE
DE
L'ÉNERGIE
ATOMIQUE

COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE
EUROPÉENNE



N° 4/1961

BULLETIN D'INFORMATION

OCTOBRE/DEC.

B U L L E T I N
DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

N° 4/1961

Octobre - Décembre

SECRETARIAT

3, Boulevard de l'Empereur
Bruxelles
Téléphone : 12.39.20.

SOMMAIRE

	Pages
I. - SESSIONS DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL	3
Prochaines Sessions	3
XVIIème Session tenue à Bruxelles les 25 et 26 octobre 1961	4
XVIIIème Session tenue à Bruxelles le 15 décembre 1961	6
II. - ACTIVITES DES SECTIONS SPECIALISEES	8
- Agriculture	8
- Questions économiques	9
- Problèmes nucléaires	10
- Questions sociales	10
- Activités non salariées et services	12
- Transports	12
III. - VISITE OFFICIELLE DU PRESIDENT A LA COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU GRAND-DUCHE DU LUXEMBOURG	13
IV. - DEMISSIONS ET NOMINATIONS	15
V. - NOUVELLES DES MEMBRES	16
VI. - NOUVELLES DIVERSES	17
VII. - DOCUMENTATION RECUE	19

I

SESSIONS DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Prochaines Sessions

Trois Sessions plénières sont prévues avant que le Comité n'achève en Avril 1962 son premier exercice quadriennal.

La XIXème Session se tiendra les 25 et 26 janvier 1962. Elle sera notamment consacrée à l'élaboration d'un Avis sur la politique commune dans le secteur des matières grasses et à l'élaboration d'un Avis sur l'activité des Services sociaux à l'égard des travailleurs se déplaçant dans la Communauté.

En outre, M. Walter HALLSTEIN, Président de la Commission de la Communauté Economique Européenne a donné son accord pour faire, devant le Comité, un exposé sur quelques problèmes actuels se posant au sein de la Communauté Economique Européenne.

*

* *

La XXème Session doit avoir lieu le 28 février et le 1er mars 1962. A cette occasion, le Comité devrait élaborer notamment ses avis relatifs au Mémoire sur l'orientation à donner à la politique commune des transports et à la politique commune de formation professionnelle.

*

* *

La XXIème Session qui sera la Session de clôture du Comité actuel pourrait se tenir fin mars ou début avril. A cette occasion, le Comité pourrait également se prononcer sur les propositions de règlement concernant la sécurité sociale des travailleurs frontaliers et des travailleurs saisonniers ainsi que sur les projets de recommandation

concernant la liste des maladies professionnelles et la médecine du travail dans l'entreprise et sur toute autre demande d'avis qui lui serait parvenue entre temps.

XVIIème Session, tenue à Bruxelles les 25 et 26 octobre 1961

Le Comité Economique et Social a tenu sa XVIIème Session les 25 et 26 octobre 1961 à Bruxelles, sous la présidence de M. ROSSENBERG et en présence de MM. MANSHOLT et SCHAUS, respectivement Vice-Président et Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne.

A cette occasion, le Comité a émis un avis favorable sur la "Proposition de Décision de la Commission de la Communauté Economique Européenne relative à l'examen préalable des dispositions des Etats membres dans le domaine des transports et à la procédure de consultation à ce sujet". Le Comité tout en considérant la proposition de la Commission comme utile et nécessaire a exprimé le souhait de voir s'étendre le champ d'application de ce projet de décision aux transports par oléoducs. En outre, il a estimé que la procédure d'information devrait, à un stade ultérieur, être plus précise étant donné qu'en vertu de l'article 1 de la Proposition de décision, chaque Etat jugera lui-même si les mesures qu'il envisage touchent substantiellement la politique commune des transports; politique pour laquelle il souhaite qu'une définition soit donnée à bref délai.

Il convient de noter que l'Avis du Comité est sensiblement le même que celui émis par l'Assemblée Parlementaire Européenne, notamment en ce qui concerne l'élargissement des dispositions de la Décision aux "pipe-lines".

*

*

*

Au cours de sa XVIIème Session, le Comité a également élaboré un Avis sur le "Projet de proposition de la Commission de la Communauté Economique Européenne pour une politique commune dans le secteur du riz". Il a approuvé les principes généraux qui sont à la base des propositions de la

Commission de la Communauté Economique Européenne, en soulignant, toutefois que les résultats effectifs de la politique commune peuvent être assez différents selon l'esprit qui animera l'application de ces principes, selon les mesures choisies et selon les mesures pratiques d'exécution des mesures prévues.

Une partie du Comité représentant les pays producteurs de la Communauté a insisté sur la nécessité d'assurer une rémunération équitable des riziculteurs et de bonnes conditions de production dans le cadre de la préférence communautaire, tandis qu'une autre partie du Comité s'est montrée surtout soucieuse d'éviter des prix trop élevés et une préférence communautaire trop rigoureuse.

*

* *

M. MANSHOLT a ensuite fait devant le Comité un exposé détaillé portant sur les travaux actuellement entrepris par les Institutions dans le cadre de l'élaboration de la politique agricole commune.

Rappelant que la Commission a déjà remis au Conseil ses propositions de règlement d'application concernant les céréales, la viande porcine, les oeufs, la volaille, les légumes et fruits, le vin et d'autre part les prix minima (Article 44) et les règles de concurrence (Article 42), M. MANSHOLT a fait savoir que la Commission a l'intention de soumettre, dans le courant de cet hiver, des propositions concrètes concernant les fonds et les organes exécutifs et consultatifs à prévoir pour chaque produit et de préparer des propositions de règlements concernant le sucre, la viande bovine, le riz, les produits laitiers et les matières grasses et des propositions en vue de la coordination des politiques structurelles et concernant la politique sociale agricole au cours de l'année 1962.

XVIIIème Session plénière tenue à Bruxelles le 15 décembre 1961

Le Comité Economique et Social a tenu sa XVIIIème Session le 15 décembre 1961 à Bruxelles, sous la présidence de M. ROSENBERG et en présence de MM. MARJOLIN et DE GROOTE, respectivement Vice-Président de la Commission de la Communauté Economique Européenne et membres de la Commission de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique.

A cette occasion, le Comité a rendu un avis sur les Propositions du groupe interexécutif sur les premières mesures en vue d'une coordination des politiques énergétiques.

Soulignant l'urgence de l'établissement d'une politique énergétique d'ensemble sur le plan de la Communauté, le Comité a rappelé que la politique énergétique devrait être guidée par 4 objectifs essentiels, à savoir :

- un prix d'énergie aussi réduit que possible,
- une sécurité suffisante des approvisionnements,
- la protection et l'amélioration de la situation sociale des travailleurs,
- le libre choix du consommateur.

Le Comité estime notamment qu'il convient de ne pas faire obstacle à une baisse progressive des prix de l'énergie à long terme, même si celle-ci ne peut être obtenue qu'en passant graduellement des sources d'énergie traditionnelles à d'autres formes d'énergie.

Quant aux propositions de premières mesures, le Comité accepte, d'une façon générale, les mesures proposées par le groupe interexécutif pour une politique commerciale commune. Il souhaite que la politique commerciale contienne des dispositions très précises en ce qui concerne les relations avec les pays pratiquant le dumping et le double prix et qu'il soit procédé à l'établissement d'un contingent d'importation de produits énergétiques, au niveau de la Communauté, envers les pays de l'Est.

En ce qui concerne les règles de concurrence le Comité Economique et Social estime utile les mesures proposées par le Groupe interexécutif, tout en reconnaissant qu'à long terme une révision des Traités devrait être envisagée.

Parmi les mesures de sauvegarde envisagées par le Groupe interexécutif, le Comité Economique et Social donne une certaine préférence à la méthode de subventions de l'industrie charbonnière sans exclure les autres méthodes (contingents d'importation, droits de douane, taxes, prélèvements) appliquées seules ou combinées.

*

* *

Poursuivant ses travaux, le Comité a, en outre, rendu un Avis sur la "Proposition de directive relative au rapprochement des réglementations des Etats membres concernant les matières colorantes pouvant être employées dans les denrées destinées à l'alimentation humaine". Il a approuvé la Proposition en soulignant que celle-ci ne constitue qu'une première étape sur la voie de l'harmonisation des réglementations nationales concernant l'emploi des matières colorantes et en proposant quelques modifications.

*

* *

Enfin le Comité s'est prononcé sur la Proposition de directive concernant la lutte contre le mildiou.

Tout en approuvant cette proposition le Comité a formulé quelques recommandations visant à renforcer l'efficacité des mesures proposées. Le Comité a notamment suggéré qu'une lutte concentrée contre les maladies et parasites animaux et végétaux soit étendue à d'autres domaines.

II

ACTIVITES DES SECTIONS SPECIALISEES

AGRICULTURE

Céréales, viande de porc, oeufs, volaille, fruits et légumes et vin

Poursuivant l'étude déjà entreprise au troisième trimestre sur les projets de règlements concernant les céréales, la viande de porc, les oeufs, la volaille, les fruits et légumes et le vin, que la Commission lui avait transmis pour information, la Section spécialisée pour l'agriculture a résumé ses observations dans cinq rapports rédigés par M. HALLE (céréales), M. WIJNMAALEN (viande de porc, oeufs et volaille), M. MATUSCHKA-GREIFFENCLAU (vin), et M. PARRI (fruits et légumes).

Ces rapports ont été présentés à l'Assemblée plénière au cours de la Session du 15 décembre 1961.

Riz, mildiou du tabac, matières colorantes

La Section spécialisée pour l'agriculture a, en outre, élaboré trois avis, à savoir sur :

- la politique commune dans le secteur du riz,
- la proposition de directive concernant la lutte contre le mildiou du tabac,
- la proposition de directive relative au rapprochement des réglementations des Etats membres concernant les matières colorantes pouvant être employées dans les denrées destinées à l'alimentation humaine.

Ces avis ont servi de base aux délibérations du Comité lors des XVIIème et XVIIIème Sessions plénières.

Matières grasses

Le groupe de travail qui avait été créé, pour l'élaboration d'un avis sur les propositions de la Commission de la Communauté Economique Européenne relatives à la politique commune dans le secteur des matières grasses, présidé par M. RUSSE, a continué ses travaux.

Le Comité sera appelé à émettre son Avis à ce sujet, lors de la Session des 25 et 26 janvier 1962.

QUESTIONS ECONOMIQUES

Politique énergétique

Au cours du quatrième trimestre, le groupe de travail de la Section spécialisée pour les questions économiques, présidé par M. BRENNER et dont le Rapporteur était M. G.M. VERRIJN STUART, a mis au point un projet d'avis sur la politique énergétique en tenant compte des considérations présentées par les Sections spécialisées nucléaire et sociale.

La Section spécialisée pour les questions économiques a émis, lors de sa réunion des 29 et 30 novembre 1961, son avis final qui, dans l'ensemble, a été adopté par le Comité lors de sa Session du 15 décembre 1961.

*

*

*

Formation Professionnelle

En outre, la Section spécialisée a été consultée, à titre complémentaire, sur les principes généraux pour la mise en oeuvre d'une politique commune de formation professionnelle. Elle a constitué, pour élaborer un projet d'avis à ce sujet, un groupe de travail, présidé par Mme LANDGREBE-WOLFF, et désigné M. GERMOZZI comme Rapporteur. Le groupe de travail est composé des membres suivants : MM. BRAUN, WEBER, KLOOS, MEYVAERT.

PROBLEMES NUCLEAIRES

Politique énergétique

La Section spécialisée nucléaire pour les problèmes économiques, chargée d'élaborer un Avis à titre complémentaire sur les aspects nucléaires de la politique énergétique a rendu son avis lors d'une réunion qui s'est tenue à Stresa le 6 novembre 1961.

Dans son avis la Section a notamment souligné le fait que l'énergie nucléaire pourrait devenir compétitive au cours des dix prochaines années.

A l'occasion de la réunion de Stresa les membres de la Section ont visité les Centres Nucléaires de recherches d'Ispra et de Saluggia.

QUESTIONS SOCIALES

Politique énergétique

La Section spécialisée pour les questions sociales a été consultée par la Section spécialisée pour les questions économiques sur les conséquences sociales que pourraient entraîner certaines mesures de politique énergétique envisagées par le Groupe interexécutif. Dans l'Avis qu'elle a émis à titre complémentaire, la Section a notamment demandé que les intérêts des travailleurs soient sauvegardés en cas de fermeture des mines.

*

*

*

Formation professionnelle

La Section spécialisée a, en outre, été chargée de préparer un Avis sur la proposition de la Commission concernant les principes généraux pour la mise en oeuvre d'une politique commune de formation professionnelle, proposition

que la Commission de la Communauté Economique Européenne a soumise au Comité Economique et Social pour avis, en vertu des dispositions de l'article 128 du Traité.

A cette fin, la Section a constitué un groupe de travail qui se compose des Conseillers suivants :

MM. BOLGER
CANONGE
GINGEMBRE
KLEY
MACARIO
MAJOR
MINOLA
MOURGUES

MM. PURPURA
ROLLINGER
RUSSE
SCHAFER
van TILBURG
VELTER
WAGNER

La présidence du groupe de travail est assurée par M. COOL. Mme WEBER a été désignée comme Rapporteur.

Le groupe a tenu ses premières réunions, le 21 novembre et le 7 décembre 1961.

*

* *

Services Sociaux à l'égard des travailleurs se déplaçant dans la Communauté

La Section spécialisée a enfin été chargée d'émettre un Avis sur le Projet d'Avis de la Commission aux Etats membres concernant l'activité des services sociaux à l'égard des travailleurs se déplaçant dans la Communauté.

Elle a chargé M. PURPURA d'élaborer un Rapport et un projet d'Avis à ce sujet.

ACTIVITES NON SALARIEES ET SERVICES

Formation professionnelle

Saisie, à titre complémentaire, d'une demande d'avis sur les aspects de la formation professionnelle qui sont particuliers aux activités indépendantes, la Section spécialisée pour les activités non salariées et services s'est réunie le 14 décembre 1961 pour constituer un groupe de travail. Ce groupe est composé des Conseillers suivants :

MM. GENIN
MEYVAERT
van der MEI
TODISCO

MM. UMSTAETTER
WEBER
WILD

La Présidence du groupe a été confiée à M. DE CESARE et M. GINGEMBRE a été désigné comme Rapporteur.

La Section spécialisée rendra son avis lors de sa prochaine réunion prévue pour le 26 janvier 1962.

TRANSPORTS

Procédure de consultation

La Section spécialisée pour les transports a élaboré, lors de sa réunion du 11 octobre 1961, un avis sur la proposition de décision relative à l'examen préalable des dispositions des Etats membres dans le domaine des transports et à la procédure de consultation à ce sujet. Cet avis a servi de base aux délibérations du Comité lors de sa XVIIème Session plénière.

Mémoire sur la politique commune des transports

Le groupe de travail de la Section spécialisée pour les transports, présidé par M. JONKER et dont le Rapporteur est M. DEVREKER, a poursuivi l'étude du Mémoire sur l'orientation à donner à la politique commune des transports. A cette fin, il a tenu plusieurs réunions au cours du quatrième trimestre.

III

VISITE OFFICIELLE DU PRESIDENT
A LA COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE
DU GRAND-DUCHE DU LUXEMBOURG

Poursuivant ses visites aux capitales de la Communauté, M. le Président ROSENBERG a séjourné, accompagné de MM. GENTON, SCHLIEDER et PIXIUS, les 23 et 24 Novembre 1961 à Luxembourg, en visite officielle.

Dans la matinée du 23 novembre, M. ROSENBERG a rendu une visite officielle au Président du Comité Consultatif de la C.E.C.A., M. TACCONE. Les deux Présidents, qui s'étaient déjà rencontrés le 26 septembre 1961 à Bruxelles, ont procédé à un échange de vues relatif aux expériences et à la méthode de travail des deux institutions et ont convenu d'échanger des informations sur les travaux de leurs Comités, dans le cadre des possibilités juridiques.

Un autre but important de la visite d'information a été, le contact avec l'organe qui, sur le plan national, correspond au Comité Economique et Social. A cet effet, une conversation a eu lieu, dans un but d'information, avec M. le Président WEISS et avec les membres du Bureau de la Commission économique et sociale luxembourgeoise, conversation à laquelle M. ELVINGER, Ministre de l'Economie, et M. COLLING, Ministre du Travail, ont participé. La Commission Economique et Sociale, dont la création est intervenue à la suite d'une décision ministérielle du 1er juillet 1960, a été conçue en tant qu'organe provisoire destiné à durer jusqu'au moment de la création d'un Conseil Economique et Social à caractère définitif; elle comprend respectivement sept représentants des employeurs et des travailleurs, ainsi que trois experts gouvernementaux. Au cours de la conversation, l'importance de Comités Economiques et Sociaux fonctionnant de façon satisfaisante a été évoquée; l'entretien a porté également sur divers problèmes relevant de la politique d'intégration européenne.

Le Président a été reçu, le 23 novembre, par le Président du Gouvernement, M. WERNER et par le Ministre des Affaires Etrangères, M. Eugène SCHAUS. Des conversations avec des représentants des syndicats et de l'industrie figuraient,

par ailleurs, au programme de la journée, qui a été marquée par une visite à la Haute Autorité de la C.E.C.A., cette visite a été suivie d'un diner donné en l'honneur du Président par le Gouvernement Luxembourgeois.

Le 24 novembre, M. ROSENBERG a été reçu en audience par S.A.R. le Grand-Duc Jean.

En outre, des conversations ont eu lieu, le deuxième jour de la visite, avec des représentants de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce, ainsi qu'avec des représentants de la Fonction publique et des employés du secteur privé. M. ROSENBERG a donné une conférence de presse et une réception d'adieu, à laquelle de nombreuses personnalités de la vie publique luxembourgeoise ont participé.

La radio, la télévision et la presse luxembourgeoises ont diffusé des comptes rendus détaillés de la visite, dont le but était, entre autres, de contribuer à souligner et faire connaître à l'opinion l'importance de l'activité du Comité Economique et Social.

IV

DEMISSIONS ET NOMINATIONS

M. GINGEMBRE est nommé Membre du Bureau du Comité en remplacement de M. BOULLAND

M. BOULLAND ayant, pour des raisons de santé, donné sa démission de membre du Bureau du Comité Economique et Social, a été remplacé, lors de la Session des 25 et 26 octobre, par M. Léon GINGEMBRE, candidat proposé par les Conseillers du Comité, membres du troisième groupe.

M. von MANTEUFFEL, Nouveau Membre du Comité Economique et Social

M. REHWINKEL ayant donné au mois de septembre dernier, sa démission de membre du Comité Economique et Social, a été remplacé, par décision des Conseils, prise lors de leur Session des 4 et 5 décembre 1961, par M. Hans Karl von MANTEUFFEL.

Le nouveau Conseiller a été installé dans ses fonctions à l'occasion de la XVIIIème Session, le 15 décembre 1961.

M. von MANTEUFFEL remplacera également M. REHWINKEL au sein des Sections spécialisées pour l'agriculture, pour les pays et territoires d'outre-mer et pour les questions économiques.

M. von MANTEUFFEL est né à Bellagio le 9 juin 1896. Après avoir successivement occupé de hautes fonctions au sein d'organisations professionnelles agricoles et au Ministère allemand de l'Agriculture, il est actuellement Secrétaire Général-adjoint du "Deutscher Bauern Verband" (Fédération nationale des Agriculteurs allemands).

NOUVELLES DES MEMBRES

M. Léon GINGEMBRE réélu Délégué Général des P.M.E.

Au cours de l'assemblée générale annuelle de la Confédération des Petites et Moyennes entreprises françaises, M. Léon GINGEMBRE a été réélu pour la seizième fois consécutive, Délégué Général de cette Confédération.

M. Manlio GERMOZZI, réélu Secrétaire Général de la Fédération Internationale de l'Artisanat

A l'occasion du Congrès des Associations Artisanales de 17 pays Européens, qui a eu lieu à Hambourg le 5 octobre 1961, M. Manlio GERMOZZI a été réélu Secrétaire Général de cette Fédération Internationale de l'Artisanat.

M. Nestore NARDUZZI, fait "Grande Ufficiale Del Pontificio Ordine di S. Silvestro Papa"

M. Nestore NARDUZZI a récemment reçu du Souverain Pontife Jean XXIII la Croix de "Grande Ufficiale del Pontificio Ordine di S. Silvestro Papa".

M. Jules RAZAFIMBAHINY élu Secrétaire Général de l'O.A.M.C.E.

Lors de la Conférence de l'Union Africaine Malgache qui a eu lieu du 6 au 12 septembre 1961 à Tananarive M. Jules RAZAFIMBAHINY a été désigné comme Secrétaire Général de l'Organisation Africaine et Malgache de Coopération Economique (O.A.M.C.E.).

M. KLEY, élu Membre du Bureau de la Fédération du Patronat allemand

Le 5 décembre, M. KLEY a été désigné comme Membre du Bureau de la Fédération du Patronat allemand (B d A).

VI

NOUVELLES DIVERSES

Conférence sur les économies régionales

Du 6 au 8 décembre 1961 a eu lieu à Bruxelles une "Conférence sur les économies régionales" organisée par la Commission de la Communauté Economique Européenne.

L'objet de cette Conférence, à laquelle ont participé environ 200 personnalités des pays membres, était d'établir un contact aussi étroit que possible entre la Commission et les experts de la politique régionale dans chacun des Six pays, d'éclairer les Gouvernements et la Commission sur quelques principes directeurs en matière de politique régionale commune ainsi que d'examiner le concours que la Commission peut apporter aux Etats membres dans ce domaine.

La Conférence a été ouverte par une allocution de bienvenue, prononcée par M. Walter HALLSTEIN, Président de la Commission de la Communauté Economique Européenne. Après un rapport introductif de M. Robert MARJOLIN, Vice-Président de la Commission de la Communauté Economique Européenne, M. Paride FORMENTINI, Président de la Banque Européenne d'Investissements, a fait, à son tour, un exposé.

Un certain nombre de membres du Comité Economique et Social figuraient parmi les participants à cette Conférence : M. DE STAERCKE, Vice-Président, M. Jacques GENTON, Secrétaire Général représentant le Président du Comité, MM. BOULADOUX, COOL, GENIN, GINGEMBRE, MINOLA, NARDUZZI, van der MEI, WAGNER, WILD.

Conférence sur les aspects sociaux de la politique agricole commune

Du 28 septembre au 4 octobre s'est tenue, à Rome, sur l'initiative de la Commission de la Communauté Economique Européenne, une conférence sur les aspects sociaux de la politique agricole commune.

Le but de cette conférence, présidée par MM. MANSHOLT et LEVI SANDRI, respectivement Vice-Président et Membre de la Commission de la Communauté Economique Européenne, était d'étudier les principes et les objectifs de la politique sociale dans le domaine agricole, en vue de l'élaboration d'une politique agricole et sociale pour la Communauté Européenne.

La Conférence s'est déroulée avec la participation d'un nombre égal de représentants des employeurs et exploitants du secteur agricole et des travailleurs de ce même secteur. En outre, un certain nombre de représentants des divers gouvernements et des institutions européennes avait été invité.

Lors de cette conférence M. Giuseppe CANTONI a représenté le Président du Comité Economique et Social et M. Hermann RUSSE le Président de la Section spécialisée pour l'agriculture.

Les membres suivants du Comité ont également participé à la Conférence en tant que représentants des différentes organisations nationales : MM. ANCHISI, BERNS, BLAISE, BREART, CANONGE, PARRI et ROSSI.

Relevé dans la Presse

On apprend que le Secrétariat des Conseils de Ministres a utilisé un total de 5.000 stencils tirés sur 600.000 pages pendant la période du 18 décembre 1961 au 14 janvier 1962 pour les seules négociations relatives au passage à la seconde étape du Marché Commun.

A titre indicatif il est signalé qu'au cours de l'année 1961, le Secrétariat du Comité Economique et Social a rédigé, traduit et écrit un total de 17.000 stencils qui ont été tirés sur 3.160.000 feuilles. En 1962, ces chiffres seront probablement dépassés, le Secrétariat ayant, au cours des deux premières semaines de l'année, du 2 au 16 janvier, utilisé le nombre impressionnant de 2.700 stencils tirés sur 465.000 feuilles.

Le mortier dont est fait le ciment de l'unité européenne contient apparemment une bonne part de pâte à papier!

VII

DOCUMENTATION RECUE

Outre la documentation qui a été envoyée aux Membres du Comité, le Secrétariat a récemment reçu les publications suivantes :

A. ALBONETTI :

- Vorgeschichte der Vereinigten Staaten von Europa
(allemand uniquement)

G.M. BALDI :

- "Droits et devoirs des diminués physiques et psychiques dans une société transcendant les égoïsmes
(italien uniquement)

COLLOQUE DE BARI :

- La politique de la Communauté Economique Européenne à l'égard des pays en voie de développement (en allemand, français, italien, anglais)

CONSEIL NATIONAL BELGE DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE :

- Rapport sur la croissance des populations estudiantines
(français uniquement)

C.G.T. - F.O. - BUREAU D'ETUDES ECONOMIQUES ET SOCIALES

- Diverses études sur l'économie française
(français uniquement)

SECRETARIAT DES CONSEILS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

- Relations Extérieures des Communautés Européennes, Recueil d'Actes
(en français uniquement).